

PARTICIPANTS :

Monsieur BARBE (Directeur), Mme TOUFFET (Elève Directrice), Docteur Hervé (médecin coordonnateur), Mme VOBMANN (Cadre de santé), Mme LE MARRE (Cadre de santé), M. LE PORTZ (Responsable maintenance), Mme CHEVAL (Animatrice coordinatrice), Mme RIBANNEAU (Qualificatrice), M. TRACOU (Psychologue), M. ENEZ (Ergothérapeute)

Préambule :

En application de l'annonce faite le 14 juin 2020 par le Président de la République et en concertation avec les acteurs de terrain et les représentants des gériatres, il est engagé **une phase supplémentaire de déconfinement sécurisé** dans les EHPAD ne déclarant plus de cas possibles ou confirmés de Covid-19.

Cette étape vers un retour à la "normale" est décrite dans ce **plan de reprise de l'activité** élaboré en équipe pluridisciplinaire.

Ce document s'inscrit dans le prolongement du Plan de Continuité de l'Activité (PCA) qui a été activé avec le Plan Bleu au début de la phase de confinement.

A noter que ce Plan est actualisé en tenant compte de l'évolution de la situation, ainsi en cas de nouvel épisode épidémique les mesures de protection renforcées seront rétablies.

Situation de l'établissement au 18 juin 2020 :

Etat du territoire :

- Le Département est classé "vert" dans le cadre du déconfinement.
- Le virus circule toujours à l'extérieur de l'établissement.

Bilan des contaminations Covid au sein de l'établissement :

Depuis le début de l'épidémie :

- 0 résident positif au COVID 19, dit « confirmé »
- 16 résidents symptomatiques, testés négatifs, dits « possibles »
- 2 professionnels testés négatifs

Thématiques abordées / Activités à reprendre	Calendrier de mise en œuvre ?	Comment (mesures barrières, ressources humaines...) ?	Commentaire éventuel
Suivi des stocks	Hebdomadaire	Maintien du suivi hebdomadaire des stocks d'équipements de protection et de produits d'entretien.	Document enregistré dans le dossier "commun", "Plan bleu+alerte ARS" => Prévoir l'achat de distributeurs de SHA sur supports mobiles (Mme LE MARRE)
Admissions	22/06/2020	Reprise des rendez-vous de préadmissions pour toute admission. Test par RT-PCR effectué au stade de la préadmission à J-2. Arrêt du confinement en chambre à l'arrivée du résident. Maintien d'une période d'observation avec surveillance de la température et des symptômes pendant 8 jours.	

Thématiques abordées / Activités à reprendre	Calendrier de mise en œuvre ?	Comment (mesures barrières, ressources humaines...) ?	Commentaire éventuel
Prévention Canicule	01/06/2020	<p>Dans le cadre de la prévention canicule, les mesures suivantes ont été mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> -plan bleu actualisé, -relevé des températures ambiantes enregistrées chaque jour, -classement des résidents à risque en période de canicule (IDE) et vérification du "stock" canicule (dispositifs pour perfusion...), -vérification des climatisations par la société Missenard. <p>Les recommandations relatives à l'utilisation des climatiseurs, ventilateurs, brumisateurs en période de Covid sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation de ventilateur est possible en chambre pour le résident seul et porte fermée. Le ventilateur doit être stoppé dès l'entrée dans la chambre par une autre personne. - L'utilisation du ventilateur n'est pas autorisée dans les parties communes, bureaux, salles de soins ... - L'utilisation du ventilateur reste possible en buanderie UNIQUEMENT « côté propre » et une étude de climatisation est en cours. - L'utilisation des climatiseurs fixes est autorisée étant donnée que tous les climatiseurs ont des sorties extérieures - L'utilisation des climatiseurs mobiles est déconseillée ou utilisation en chambre uniquement pour des cas particuliers en respectant les mêmes consignes que pour les ventilateurs. - L'utilisation des brumisateurs est possible avec les poches de glace. 	
Animations en groupe	22/06/2020	<p>Le 22/06/20 : reprise des activités d'animation en groupe de 13 résidents maximum au sein d'un même pavillon dans le respect des mesures barrières :</p> <ul style="list-style-type: none"> -SHA aux résidents -Nettoyage après les jeux, activités. <p>Le port du masque n'est pas obligatoire.</p> <p>Le 29/06/20 : reprise des animations en groupe de 15 résidents par secteurs* et par pôles dans le respect des mesures barrières. Le port du masque n'est pas obligatoire.</p> <p>*3 secteurs = bâtiment Roseraie, bâtiment Verger et bâtiments "Floralies/Alizés".</p> <p>Le 04/07/20 : possibilité de reprendre des animations en inter-secteurs dans le respect des mesures barrières avec port du masque obligatoire.</p> <p>Attention, les activités "cuisines" ne sont pas autorisées et ce, jusqu'à nouvel ordre.</p>	<p>Équipe d'animation actuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1 animatrice coordinatrice -1 stagiaire animateur -1 contrat aidé -2 services civiques jusqu'en juin
Visites des familles sans rendez-vous	22/06/2020	<p>Le 22/06/20 : visites des familles sans rendez-vous de 13h30-18h00 du lundi au dimanche, avec les 2 points d'accueil suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -accueil principal pour les visites Roseraie et Verger, -entrée Alizés avec la sonnette pour les visites Alizés/Floralies. <p>Deux professionnels sont disponibles pour assurer l'accueil des familles et rappeler les mesures barrières (port de masque, SHA, distanciation).</p> <p>Les visites à l'extérieur dans l'enceinte de l'EHPAD ou dans les salles communes sont à privilégier et les visites en chambre sont limitées à 2 personnes. La signature de la charte n'est plus obligatoire et l'échange d'objets ou de denrées est désormais possible. La signature du registre d'entrée est maintenue jusqu'au 6 juillet.</p> <p>Le 06/07/20 : visites des familles/proches sans rendez-vous dans le respect des horaires (13h30 - 18h00) sans l'accueil d'un professionnel dédié et sans registre d'entrée (ouverture de l'établissement).</p> <p>=>Communication aux familles et aux résidents par oral ou par écrit de la nécessité du respect des gestes barrières pour la sécurité de leur proche et des autres résidents. Un masque chirurgical sera fourni s'il n'en dispose pas (envoi d'un courrier aux familles et réunion du CVS le 22/06/20).</p>	<p>Prévoit un affichage des consignes "visiteurs" avec le rappel des gestes barrières pour la sécurité de tous (port du masque, SHA, distanciation).</p>

Thématiques abordées / Activités à reprendre	Calendrier de mise en œuvre ?	Comment (mesures barrières, ressources humaines...) ?	Commentaire éventuel
Rendez-vous "Skype" avec les familles	18/06/2020	Maintien des rendez-vous "Skype" jusqu'au 06/07/20. A compter du 06/07/20 et en fonction de la demande, une matinée "Skype" sera proposée pour les familles éloignées.	
Sorties extérieures	04/07/2020	Le 04/07/20 : reprise des sorties extérieures individuelles et collectives en groupe de 10 personnes (8 résidents + 2 professionnels) avec le maintien des mesures barrières et masques obligatoires. Exemples de sorties : repas en famille, au restaurant, sorties à l'étang de CHATEAUGIRON, sorties au château des Pères ...	
Vacances et week-ends en famille	10/07/2020	En l'absence de cas suspect dans la famille, les vacances et week-ends en famille sont autorisés dans le respect des gestes barrières. Pas de dépistage au retour dans l'établissement mais une période d'observation de 8 jours (température et symptômes) sera maintenue.	
Restauration : repas hors chambre	15/06/2020	Reprise du service des repas MIDI et SOIR en salles à manger dans le respect des distanciations.	
Repas des familles au sein de l'établissement	01/09/2020	Reprise des réservations pour les repas des familles à partir de septembre.	
Formations	01/09/2020		Prioriser les formations incendies et mise à jour des classeurs incendies prévue en juin 2020 (Mme RIBANNEAU, M. LE PORTZ)
Stagiaires	01/06/2020	Limitation du nombre de stagiaire sur le deuxième semestre. Les stagiaires animation, IDE, AS, AES seront autorisés dès le mois de juin avec une sensibilisation renforcée aux mesures barrières. Les stagiaires Ergothérapeutes et Psychologues seront autorisés à partir du 1/09/20	
Bénévoles	01/09/2020	Reprise des activités avec les bénévoles en septembre.	
Cérémonies religieuses à la chapelle	06/07/2020	Reprise des cérémonies religieuses au sein de la chapelle dans le respect des mesures barrières (distanciation, SHA et masques obligatoires). Recensement des demandes de résident par Mme CHEVAL.	
Accueil de jour	02/07/2020	Ouverture le 2 juillet en journée complète pour l'accueil de 4 à 6 personnes Plan de reprise de l'accueil de jour validé le 12/06/20	
PASA	01/09/2020	Maintien de la fermeture jusqu'en septembre 2020	
Visites médicales : médecins traitants (17 intervenants)	Maintien des mesures actuelles	Invitation des médecins traitants à une commission gériatrique le 25/06 en visioconférence organisée par le médecin coordonnateur (Docteur HERVE).	
Visites médicales et paramédicales : -Pédicures (2 à 3 intervenants) -Orthophonistes	22/05/2020	Intervention en chambre dans le respect des mesures barrières. Maintien de la signature du registre d'entrée jusqu'au 6 juillet (date réouverture)	
Coiffeurs	22/05/2020	Intervention en chambre dans le respect des mesures barrières. Maintien de la signature du registre d'entrée jusqu'au 6 juillet (date réouverture)	

Thématiques abordées / Activités à reprendre	Calendrier de mise en œuvre ?	Comment (mesures barrières, ressources humaines...) ?	Commentaire éventuel
Rééducation par l'équipe du pôle locomoteur : -Ergothérapeute -Kinésithérapeute -Educateur sportif (6 heures par semaine en 2 fois 3 heures)	22/06/2020	<p>Le 22/06/20 : poursuite de la reprise des activités de rééducation en groupe de 13 résidents maximum par pavillons dans le respect des mesures barrières : -SHA aux résidents -Nettoyage après activités. Le port du masque n'est pas obligatoire.</p> <p>Le 29/06/20 : Reprise des activités de rééducation en groupe de 15 résidents par secteurs* dans le respect des mesures barrières. Le port du masque n'est pas obligatoire. *3 secteurs = bâtiment Roseraie, bâtiment Verger et bâtiments Floralties/Alizés.</p> <p>Le 04/07/20 : possibilité de reprendre les ateliers de rééducation en inter-secteurs dans le respect des mesures barrières avec port du masque obligatoire.</p> <p>Attention, l'activité "sarbacane" n'est pas autorisée et ce, jusqu'à nouvel ordre.</p>	
Interventions entreprises extérieures	18/06/2020	Organisation des interventions dans le respect des mesures barrières avec accompagnement de l'intervenant par un professionnel (M. LE PORTZ) et report des interventions non urgentes et non obligatoires	
Médiation animale	22/06/2020	Intervention de GADJO autorisée Intervention chien de et avec Juliette aux Floralties à compter du 15/06	
Salle d'activité physique pour les professionnels	22/06/2020	2 personnes maximum en respectant la distanciation Retour à la normale en septembre	
Séances de sport pour les professionnels en extérieur (éducateur sportif)	26/05/2020	-Uniquement en extérieur (courses à pieds ...) -en respectant les mesures barrières -et un maximum de 10 personnes	
Réunions / instances	20/06/2020	Reprise CA / CVS avant l'été	Séminaire du 1er octobre : en attente de l'évolution de la situation et en fonction des modalités d'annulation/report Annulation de la fête champêtre
Repas du personnel	Maintien des mesures actuelles	Les équipes soignantes dans les salles à manger des secteurs et les services généraux dans la salle restaurant du personnel en respectant les mesures barrières.	
Gestion des Ressources Humaines	Maintien des mesures actuelles	Réalisation de planning à -20% et -40 % Renfort de personnels demandés / obtenus : étudiants, psychologue.	Planning à enregistrer dans le dossier "commun", "Plan bleu+alerte ARS"